



FÉDÉCHIMIE

Fédération Nationale des Travailleurs des industries de l'Atome, du Caoutchouc, de la Chimie, des Cuir et Peaux, du Pétrole, des Plastiques, des Textiles et du Verre dite FÉDÉCHIMIE

N°69

CIRCULAIRE ATOME - Le 29 octobre 2024

XX^{ème} Congrès de l'UNSENRIC

Union Nationale des Syndicats de l'Energie Nucléaire, de la Recherche,
et des Industries Connexes – branche Atome de la FédéChimie FO
des 9 et 10 octobre 2024 à AGDE (34)

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Réunis au Cap d'AGDE (34) les 9 et 10 octobre 2024, les délégués au XX^{ème} congrès de l'UNSENRIC FO rappellent leur attachement indéfectible à la charte d'Amiens, qui proscrit toute intrusion politique explicite ou implicite dans nos débats.

L'indépendance syndicale vis-à-vis des partis politiques et des expressions religieuses et philosophiques est une nécessité comme moyen de résistance et comme base à toute action revendicative.

De même le Congrès condamne toutes les dispositions tendant à restreindre la liberté et l'indépendance syndicale. Il refuse toute tentative d'intégration et de récupération du syndicalisme au travers d'un « dialogue social » institutionnalisé et condamne le principe des « diagnostics partagés ». Le syndicat libre et indépendant n'est pas un "corps intermédiaire" dans une société qui lui assigne une place et un rôle et refuse toutes formes d'influence et de manipulation.

Résister Revendiquer Reconquérir

Le Congrès réaffirme son opposition à toutes les formes d'austérité pour les travailleurs et leurs droits face aux milliards d'euros d'avantages (dividendes, rémunérations exorbitantes, exonérations fiscales et sociales etc.) accordés à quelques-uns. L'austérité budgétaire sacrifie les services publics, la recherche, le développement, l'industrie, les entreprises et les sous-traitants.

La crise économique qui en découle illustre la subordination des gouvernements aux exigences des marchés financiers. Autrement dit, la finance a pris le pas sur la démocratie, l'économie et le social.

Le Congrès rappelle qu'avec la FédéChimie et la confédération FO, l'UNSENRIC s'est opposée aux différentes contre-réformes qui ont été inspirées par ce cadre sur l'assurance-chômage et sur les retraites.

Le Congrès revendique l'abrogation de l'ensemble de ces contre-réformes.

Dans les années passées, l'augmentation des prix a aggravé la perte de pouvoir d'achat. C'est pourquoi nous continuons de revendiquer de véritables augmentations générales de salaires, retraites et minima sociaux indispensable et urgent pour relancer la croissance économique et soutenir l'emploi : un CDI, un vrai salaire et une vraie retraite à 60 ans.

Le Congrès réaffirme son attachement à la Sécurité Sociale créée en 1945, fondée sur la cotisation sociale (le salaire différé), gage d'égalité et de solidarité pour tous les travailleurs : cotiser en fonction de ses moyens, bénéficier en fonction de ses besoins. Le Congrès dénonce et s'oppose aux politiques d'exonération des cotisations sociales, à la réduction et à la fiscalisation croissante des financements de la Sécurité Sociale.

Le Congrès dénonce le transfert au profit des organismes privés (assurances, mutuelles...) des prérogatives de solidarité nationale qui relèvent de la Sécurité Sociale. La santé doit redevenir un droit pour tous avec une égalité d'accès aux soins.

Le Congrès condamne la loi de représentativité du 20 août 2008 qui a pour effets de supprimer des droits syndicaux, ainsi que les ordonnances « Macron » qui ont amené à la destruction des instances Comité d'Entreprise, Délégués du Personnel, Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail. Le Congrès exige le retour à la libre désignation des délégués syndicaux, le retour aux instances de représentation du personnel DP, CE, CHS-CT, et l'abrogation de la règle de limitation dans les mandats.

Le Congrès condamne toutes formes de harcèlement et de discrimination et ses conséquences au sein des entreprises. Il exige la prise en compte du harcèlement sexuel et des agissements sexistes dans les documents uniques d'évaluation des risques professionnels.

Recherche et Nucléaire

Le Congrès rappelle sa position constante : les industries du nucléaire ont des contraintes spécifiques et doivent à ce titre, appartenir à l'État, garant de la sûreté des installations et de la sécurité des salariés, des populations et de l'environnement.

FO rappelle son attachement au maintien d'une sûreté nucléaire indépendante et efficace indispensable à la sécurité des travailleurs, de la population, de l'environnement, et des installations. C'est aussi une condition de l'acceptabilité des activités réparties sur tout le territoire.

Le Congrès dénonce la baisse des engagements de l'État vis-à-vis du CEA mettant en péril, non seulement, la recherche fondamentale au profit de la recherche appliquée, mais aussi en restreignant les champs d'investigations des chercheurs.

Le CEA est de fait obligé de conclure des partenariats de programmes de recherche avec des entreprises privées au profit de celles-ci et non plus au profit du bien public.

Le Congrès déplore le sous-financement chronique de la recherche en France.

Le Congrès appelle à la vigilance sur l'évolution d'Orano dans sa transformation dans le cadre du renouveau du nucléaire.

Le congrès conteste la gestion et la méthode mises en place par le groupe Orano concernant la fin des activités de Marcoule et le transfert des activités d'Orano DEM vers Orano DS et Orano R, et les conséquences sur les salariés.

Le Congrès déplore l'abandon du programme de réacteur de génération IV incluant la construction du réacteur expérimental ASTRID. Il rappelle la nécessité de terminer le réacteur de recherche Jules HOROWITZ.

L'UNSENERIC FO a toujours considéré qu'une énergie abondante et peu coûteuse est nécessaire au progrès social. Pour le Congrès, le nucléaire, source d'énergie décarbonée, a toute sa place dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Le Congrès constate que l'urgence climatique impose une transition énergétique. L'utilisation de tous les moyens de production d'électricité décarbonée est indispensable. C'est pourquoi l'industrie nucléaire redémarre en France et dans le monde.

Le Congrès réaffirme la nécessité de conserver et développer les compétences des salariés de la branche, en vue des programmes de construction mais aussi de démantèlement des installations nucléaires.

Le Congrès revendique dans le nucléaire la prise en compte des contraintes spécifiques de pénibilité au travail, notamment les expositions radiologiques, chimiques et le port des tenues adaptées. Le Congrès revendique l'adaptation des organisations à l'Homme et non le contraire.

Le Congrès réaffirme la nécessité d'une convention collective du nucléaire pour améliorer et harmoniser les droits de tous les salariés de la branche notamment des sous-traitants.

Afin de renforcer notre indépendance et soutenir nos revendications, le Congrès considère qu'il est impératif d'appeler tous les travailleurs à rejoindre FO (cadre ou non-cadre) pour se développer.

Le Congrès mandate le Bureau National pour mettre en œuvre tous les moyens nécessaires au développement des syndicats de l'Union, et pour défendre et faire valoir nos positions.

adoptée à l'unanimité